

par la longueur du chemin aride, exténué par la soif, était à bout de forces avant d'avoir atteint le terme du voyage. Il s'adressa avec instances au Saint, et implora sa pitié : " Je meurs de soif, dit-il, sauvez-moi, en me donnant à boire ! " Toujours plein de compassion pour les affligés, le Saint de Dieu descend aussitôt de dessus l'âne, se met à genoux, tend ses mains vers le ciel et ne cesse de prier que quand il se sent exaucé. " Va vite, dit-il au paysan, tu trouveras là une eau vive qu'à l'heure même Jésus-Christ dans sa miséricorde a fait sortir du rocher pour t'abreuver."

" Etonnante condescendance de Dieu qui se prête si facilement aux désirs de ses serviteurs ! Par la puissance de la prière, un paysan est abreuvé à une source tirée d'un dur rocher. Jamais il n'y avait eu là de cours d'eau : plus tard, malgré toutes les recherches, on n'y en put trouver. Quoi d'étonnant si un homme plein du S. Esprit reproduit en sa personne les merveilles de tous les justes ? Celui qui est joint au Christ par une grâce spéciale doit opérer, en effet, non seulement de grandes choses, mais encore des choses semblables à celles des autres saints." (2 Cél., 2 p., c. 15 ; S. Bonav., c. 7, n. 11.)

(A suivre.)

FR. MARIE.



Etude sur le Tiers-Ordre de S. François.



LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS CONSIDÉRÉ COMME LE RETOUR
A LA FERVEUR DE LA PRIMITIVE ÉGLISE.



DANS sa Constitution *Misericors Dei Filius*, Léon XIII interdit aux Tertiaires toute lecture qui serait pour eux un danger. " Ils ne laisseront pas entrer, dit-il, dans leur maison, des livres et des journaux qui peuvent porter quelque atteinte à la